



# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE EAU POTABLE



## EXERCICE 2020

ARGELES-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBERE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBERES ·  
MONTESQUIEU-DES-ALBERES ·  
ORTAFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRE · SAINT-GENIS-DES-FONTAINES · SOREDE ·  
VILLELONGUE-DELS-MONTS

Accusé de réception en préfecture  
066-200043602-20210920-DL2021-0209-DE  
Date de télétransmission : 29/09/2021  
Date de réception préfecture : 29/09/2021



# Sommaire

<i>Note Liminaire</i> .....	3
<i>Caractérisation technique du Service</i> .....	4
▪ Description générale .....	4
▪ Structure et mode de gestion du Service .....	4
▪ Moyens humains .....	5
▪ Population desservie .....	5
▪ Nombre d'abonnements .....	6
▪ Nature des ressources en eau .....	8
<i>Tarification de l'eau et recettes du Service</i> .....	16
▪ Modalités de tarification .....	16
▪ Prix du service .....	16
▪ Facture d'eau type (120 m <sup>3</sup> ) et variations .....	20
▪ Recettes d'exploitation du service .....	23
▪ Répartition des volumes par unité de distribution et taux d'impayés .....	25
<i>Indicateurs de performances</i> .....	26
▪ Qualité de l'eau en distribution .....	26
▪ Réseau de distribution .....	27
▪ Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable .....	27
▪ Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau .....	28
▪ Branchements en plomb .....	28
<i>Financement des investissements</i> .....	30
▪ Montants financiers .....	30
▪ En-cours de la dette et montant des amortissements .....	30
▪ Abandons de créances ou versements a un fond de solidarité .....	31
▪ Programme pluriannuel de travaux .....	31
<i>Annexe</i> .....	32
▪ Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse .....	32



# Note Liminaire

## Note Liminaire

Le présent rapport relatif au service public de l'Eau Potable est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports conformément à l'article L-22245 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque Commune, afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'usager et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service public de l'Eau Potable établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995, ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.



## Caractérisation technique du Service

### ▪ DESCRIPTION GENERALE

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès regroupe 15 Communes : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les abonnés du Service d'assainissement au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail [serviceclient@cc-acvi.com](mailto:serviceclient@cc-acvi.com).

Le Service d'astreinte de la Régie de l'Eau potable permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 h (Tel : 04.68.81.63.77 ou 04.68.95.21.95).

### ▪ STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE

**Le Service a pour missions : la production, le traitement, le transport, le stockage et la distribution d'eau potable, ainsi que la relation à la clientèle.**

Celles-ci sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La régie assure, en effet, elle-même l'exploitation du Service dont elle prend en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de Gestion	antériorité
CDC	Argelès-sur-Mer	2002	Régie	Véolia
	Montesquieu des Albères	2002		Régie municipale
	Laroque des Albères Palau del Vidre Saint-André Saint-Génis des Fontaines Sorède Villelongue dels Monts	2006		Véolia
	Banyuls, Cerbère, Collioure, Port-Vendres	2010		Véolia
	Elne	2014		Régie municipale
	Ortaffa	2014		Saur
	Bages	2017		Saur

# Caractérisation technique du service



La compétence **production** est assurée par la Collectivité à la suite de la dissolution du S.M.P.E.P.T.A. (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval) à compter du 01/01/2015.

Le Service **PRODUCTION (captage de l'eau – adduction – traitement)** n'a pas d'abonné, il alimente en eau les différentes **UNITES DE DISTRIBUTION (UDI)**. Celles-ci sont chargées de fournir l'eau potable aux **ABONNES**.



## ▪ MOYENS HUMAINS

Le Service est composé de 38 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des Services administratifs affectés au Service de l'Eau potable). Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des usines de traitement, du laboratoire d'analyses et du service clientèle.

## ▪ POPULATION DESSERVIE

	Nb résidents permanents	Nb d'habitants temporaires	Nb d'habitants desservis
UDI ARGELES SUR MER	10 623	100 000	110 623
UDI BAGES	4270	300	4 570
UDI BASSE PLAINE DU TECH	16 839	7 100	23 939
UDI COTE VERMEILLE	12 792	31 000	43 792
UDI ELNE	9 217	800	10 017
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	1 252	400	1 652
UDI ORTAFFA	1 556	200	1 756
<b>TOTAL</b>	<b>56 549</b>	<b>139 800</b>	<b>196 349</b>



# Caractérisation technique du service

\* Chiffres extraits du recensement général des populations légales de 2018 publiés par l'INSEE.

## ■ NOMBRE D'ABONNEMENTS

	Nb d'abonnement domestiques	Nb d'abonnement non domestiques (industrie,...)	Nb commune alimentées
UDI ARGELES SUR MER	9 035	0	1
UDI BAGES	2 380	0	1
UDI BASSE PLAINE DU TECH	10 529	0	6
UDI COTE VERMEILLE	11 492	0	5
UDI ELNE	4 560	2	1
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	839	0	1
UDI ORTAFFA	877	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>39 712</b>	<b>2</b>	<b>-</b>

*(Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L-213-10-3 du code de l'Environnement)*

## ■ LE RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La valeur du linéaire de réseau de desserte est issue des données du Système d'Information Géographique (S.I.G.) de la CDC, arrêtées au 31/12/2020.

Le linéaire du réseau de canalisations du service public de distribution d'eau potable est de :

Communes	Linéaire de réseau (km)
Argelès-sur-Mer	144,471
Bages	28,872
Banyuls-sur-Mer	52,996
Cerbère	20,092
Collioure	51,087
Elne	63,11
Laroque des Albères	40,235
Montesquieu des Albères	30,662
Ortaffa	15,71
Palau del Vidre	18,297
Port-Vendres	41,078
Saint-André	31,922
Saint-Génis des Fontaines	34,149
Sorède	39,317
Villelongue dels Monts	23,092
<b>Total</b>	<b>635,09</b>

# Caractérisation technique du service



Secteur	Linéaire de réseau (km)
UDI ARGELES SUR MER	144,471
UDI BAGES	28,872
UDI BASSE PLAINE DU TECH	187,012
UDI COTE VERMEILLE	165,253
UDI ELNE	63,110
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	30,662
UDI ORTAFFA	15,710
<b>TOTAL</b>	<b>635,090</b>



# Caractérisation technique du service

## ▪ NATURE DES RESSOURCES EN EAU

### ✓ Unité de de production

	Désignation	Observ.	Capacité de production [m³/j]	Production 2019[m³]	Production 2020[m³]	Variation
prélèvement en nappe profonde	F1 Font D'en Barere MONTESCOT		2 500	<b>259 622</b>	<b>289 762</b>	11,6%
prélèvement en nappe profonde	F2 La fabregue MONTESCOT		2 000	<b>85 303</b>	<b>100 534</b>	17,9%
prélèvement en nappe profonde	F3 La Vignasse MONTESCOT		1 800	<b>253 599</b>	<b>244 695</b>	-3,5%
prélèvement en nappe profonde	F4 Salobre MONTESCOT		1 900	<b>177 787</b>	<b>146 952</b>	-17,3%
prélèvement en nappe profonde	F5 Aygat MONTESCOT		1 700	<b>128 442</b>	<b>53 121</b>	-58,6%
prélèvement en nappe profonde	FM MONTESCOT		2 500	<b>296 128</b>	<b>226 649</b>	-23,5%
prélèvement en nappe superficielle	P2 ELNE		4200	<b>494 956</b>	<b>512 722</b>	3,6%
prélèvement en nappe profonde	P3 Pla de la Barque ELNE		2400	<b>187 439</b>	<b>148 805</b>	-20,6%
prélèvement en nappe souterraine superficielle	F1 Mas Aragon ELNE		4800	<b>538 055</b>	<b>622 799</b>	15,8%
prélèvement en nappe profonde	F2 Mas Aragon ELNE		3600	<b>127 936</b>	<b>94 722</b>	-26,0%
prélèvement en nappe superficielle	Drain Pont du Tech ARGELES		8600	<b>592 836</b>	<b>292 371</b>	-50,7%
prélèvement en nappe superficielle	Forage Val Auger BANYULS	Utilisation Saisonnaire	2400	<b>85 070</b>	<b>131 657</b>	54,8%
prélèvement en nappe superficielle	Sources Cassagnes et Vernèdes ARGELES		/	<b>2 740</b>	<b>1 801</b>	-34,3%
prélèvement en nappe superficielle	Puits Négade LA TOUR BAS ELNE		9200	<b>1 272 727</b>	<b>1 251 897</b>	-1,7%
prélèvement en nappe profonde	Forage Négade LA TOUR BAS ELNE			<b>238 065</b>	<b>212 593</b>	-10,7%
prélèvement en nappe superficielle	Source Sabirou St GENIS		1800	<b>356 023</b>	<b>374 541</b>	5,2%
prélèvement en nappe superficielle	Puits & Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU		1640	<b>121 075</b>	<b>118 696</b>	-2,0%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F1 Salita BROUILLA		4800	<b>231 782</b>	<b>295 830</b>	27,6%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F2 Salita BROUILLA			<b>270 641</b>	<b>295 041</b>	9,0%





# Caractérisation technique du service

prélèvement en nappe superficielle	Forages P3 Salita BROUILLA			<b>195 421</b>	<b>225 739</b>	15,5%
prélèvement en nappe superficielle	Forage El Raig LAVAIL		/	<b>11 835</b>	<b>15 217</b>	28,6%
prélèvement en nappe profonde	Forage Pompidor ORTAFFA		200	<b>21 110</b>	<b>55 838</b>	164,5%
prélèvement en nappe profonde	F1 Bis Cave Coopérative BAGES		1200	<b>244 360</b>	<b>248 148</b>	1,6%
prélèvement en nappe profonde	F2 Millerols BAGES		1200	<b>72 952</b>	<b>67 808</b>	-7,1%
<b>Total Général</b>				<b>6 265 904</b>	<b>6 027 938</b>	<b>-3,8 %</b>

Pliocène Aspres	1 377 669
Autre	441 045
Pliocène Côtier	456 120
Quaternaire	3 697 265
Pliocène Tech	55 838

total Pliocène	1 889 627
total Quaternaire	3 697 265
total Autre	441 045

## ✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

Les ressources qui alimentent la Commune d'Argelès sur Mer sont les suivantes :

Nature	Désignation	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
Prélèvement en nappe souterraine	Puits Négade LA TOUR BAS ELNE	7800	1 272 727	<b>1 251 897</b>	<b>-1,7 %</b>
Prélèvement en nappe profonde	Forage Négade LA TOUR BAS ELNE	1400	238 065	<b>212 593</b>	<b>-10,7 %</b>
Bâche de reprise	PONT DU TECH 2	5 700	450 003	<b>305 867</b>	<b>-32 %</b>
Interconnexion	Compteur du RAVANER (Intercom Côte Vermeille)	-	56 422	<b>53 039</b>	<b>-6%</b>
<b>Total général</b>		<b>14 900</b>	<b>2 040 297</b>	<b>1 823 396</b>	<b>-9,6 %</b>



✓ **Unité de distribution de Bages**

Les ressources qui alimentent la Commune de Bages sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE F1Bis Cave Coopérative		1 200	244 360	248 148	+1.6 %
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE F2 MILLEROLLES		1200	72 952	67 808	-7.0 %

<b>Total général</b>			<b>2 400</b>	<b>317 312</b>	<b>315 956</b>	<b>-0,4 %</b>
----------------------	--	--	--------------	----------------	----------------	---------------

✓ **Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech**

Les ressources qui alimentent les Communes de la Basse Plaine du Tech (Laroque des Albères, Palau del Vidre, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède et Villelongue dels Monts) sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observ.	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe superficielle	Forages F1 Salita BROUILLA		4800	231 782	295 830	+ 27.6%
prélèvement en nappe superficielle	Forages F2 Salita BROUILLA			270 641	295 041	+ 9.0%
prélèvement en nappe superficielle	Forages P3 Salita BROUILLA			195 421	225 739	+15.5%
prélèvement en nappe souterraine	Source Sabirou St GENIS DES FONTAINES		1800	356 023	374 541	+ 5,2 %
Prise d'eau superficielle	Captage en rivière LAVAIL	Dde DUP en cours	/	11 835	15 217	+28,6 %
Station de refoulement	Réservoir du Grand Bosc ELNE		5000	227 005	123808	- 45,5 %

<b>Total général</b>			<b>11 600</b>	<b>1 292 707</b>	<b>1 330 176</b>	<b>- 2,9 %</b>
----------------------	--	--	---------------	------------------	------------------	----------------



# Caractérisation technique du service

## ✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

Les ressources qui alimentent les Communes de la Côte Vermeille (Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure et Port-Vendres) sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine superficielle	P2 ELNE		4200	494 956	512 722	+3,5 %
Interconnexion	Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au P2 ELNE	<b>VOLUME IMPORTE</b>	/	0	0	N.C.
prélèvement en nappe souterraine profonde	P3 « Pla de la Barque » ELNE		2400	187 439	148 805	-20,6 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	F1 Mas Aragon ELNE		4800	538 055	622 799	+15,7 %
Ouvrage de prélèvement en nappe souterraine profonde	F2 Mas Aragon ELNE		3600	127 936	94 722	-26 %
Interconnexion	Compteur Gran Bosc vers Pont du Tech situé au Mas Aragon ELNE	<b>VOLUME IMPORTE</b>	/	8 191	41 122	+402 %
Interconnexion	Surpresseur des Criques de Portails ARGELES	<b>VOLUME IMPORTE</b>	/	0	293	+100 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	Drain du Pont du Tech		8600	592 836	292 371	-50,7 %
prélèvement en nappe souterraine superficielle	Forage du Val Auger	Utilisation Saisonnière	2400	85 070	131 657	+54,7 %
Prise d'eau superficielle	Sources Cassagnes et Vernèdes		/	2 740	1 801	-34,2 %
Interconnexion	Depuis distribution Ambeille via Ravaner	<b>Vers Argelès VOLUME EXPORTE</b>	/	-56 422	- 53 039	-6,0 %
Bâche de reprise	PONT DU TECH 2 (ex-SMPEPTA)	<b>Vers Argelès VOLUME EXPORTE</b>	5 700	- 450 003	- 305 867	-32 %
<b>Total général</b>				<b>1 530 798</b>	<b>1 487 385</b>	<b>- 2,8 %</b>



### ✓ Unité de distribution d'Elne

Les ressources qui alimentent la Commune d'Elne sont les suivantes :

La Commune d'Elne est alimentée depuis le réservoir du Gran Bosc, par les forages du Pliocène : F1 « Foun d'en Barrere », F2 « Mas La Fabrègue », F3 « La Vignasse », F4 « Salobre », F5 « Aygal », et FM « Montescot ».

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	Connexion au réseau PRODUCTION	Compteur Général Commune d'ELNE	NM	734 210	711 840	-3 %
<b>Total général</b>			NM	<b>734 210</b>	<b>711 840</b>	<b>-3%</b>

### ✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

Les ressources qui alimentent la Commune de Montesquieu sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	Puits Trompettes Hautes MONTESQUIEU		1 200	101 330	103 045	+1,7 %
prélèvement en nappe souterraine	Forage Trompettes Hautes MONTESQUIEU		840	19 745	15 651	-20,7 %
<b>Total général</b>			<b>2 040</b>	<b>121 075</b>	<b>118 696</b>	<b>-2 %</b>

### ✓ Unité de distribution d'Ortaffa

Les ressources qui alimentent la Commune d'Ortaffa sont les suivantes :

Nature	Désignation	Observations	Capacité de production [m³/j]	Production 2019 [m³]	Production 2020 [m³]	Variation
prélèvement en nappe souterraine	FORAGE POMPIDOR		200	21 110	55 838	+164 %
prélèvement en nappe souterraine	Interconnexion Réseau GRAN BOSC		-	60 710	37 319	-38,5 %
prélèvement en nappe souterraine	Interconnexion Réseau CdC des ASPRES	Compteur de BROUILLA	-	1 078	7696	-639 %
<b>Total général</b>			<b>200</b>	<b>82 898</b>	<b>100 858</b>	<b>+21,7 %</b>



## VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

### ✓ Unité de de production

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	6 265 904	6 027 937	- 3.80 %
Volume importé	0	0	
Volume exporté vers MONTESCOT	121 465	111 768	
<b>Volume perdu en distribution-livraison</b>	<b>94 024</b>	<b>177 158</b>	
Volume consommé par les adhérents	6 161 880	5 840 779	
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>6 171 880</b>	<b>5 850 779</b>	<b>-5,2 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	98,5%	97,6%	
<i>Longueur de réseau [km]*</i>	23,594	23,594	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	12,1	21,7	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	10,9	20,6	

### ✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	1 510 792	1 464 490	
Volume importé	450 003	305 867	
Volume exporté	56 422	53 039	
Volume exporté	0	293	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>2 017 218</b>	<b>1 823 396</b>	<b>-9,61 %</b>
Volume consommé par les abonnés	1 789 757	1 617 590	-9,62 %
Volume consommé par le Service	15 000	15 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>1 804 757</b>	<b>1 632 590</b>	<b>-9.54%</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	89,5 %	89,5 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	144,35	144,47	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	3,25	2,89	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	2,96	2,61	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	34,25	30,97	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »

### ✓ Unité de distribution de Bages

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	317 312	315 956	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>317 312</b>	<b>315 956</b>	<b>-0,43 %</b>
Volume consommé par les abonnés	229 629	223 282	-2,76 %
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>239 629</b>	<b>233 282</b>	<b>-2,65 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	75,5 %	73,8 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	29,1	28,87	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	8,25	8,79	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	7,31	7,85	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	22,53	22,14	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »



# Caractérisation technique du service

## ✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	1 065 702	1 206 367	
Volume importé	227 545	123 808	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>1 293 247</b>	<b>1 330 175</b>	<b>2.90%</b>
Volume consommé par les abonnés	915 434	917 355	<b>0.21 %</b>
Volume consommé par le Service	30 000	30 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>945 434</b>	<b>947 355</b>	<b>0.20%</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>73,1 %</i>	<i>71,22 %</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>187,36</i>	<i>187,01</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>5,52</i>	<i>6,05</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>5,09</i>	<i>5,61</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	<i>13.83</i>	<i>13.88</i>	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »

## ✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	2 029 032	2 804 876	
Volume importé (depuis distribution Argelès)	0	293	
Volume importé (depuis interconnexion Gran Bosc)	8191	41 122	
Volume exporté (depuis production Pont du Tech)	450 023	305 867	
Volume exporté (depuis distribution Ambeille Ravaner)	56 422	53 039	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>1 530 798</b>	<b>1 487 385</b>	<b>-2,84 %</b>
Volume consommé par les abonnés	1 042 612	989 292	<b>-5,11 %</b>
Volume consommé par le Service	20 000	20 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>1 062 612</b>	<b>1 009 292</b>	<b>-5,02 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>69.4 %</i>	<i>67,9 %</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>166,06</i>	<i>165,25</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>8,92</i>	<i>8,26</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>8,59</i>	<i>7,93</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	<i>19,07</i>	<i>16,73</i>	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »

## ✓ Unité de distribution d'Elne

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	734 210	711 840	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>734 210</b>	<b>711 840</b>	<b>-3,05 %</b>
Volume consommé par les abonnés domestiques	527 787	515 551	<b>-2,32 %</b>
Volume consommé par les abonnés non-domestiques	16 224	23 306	<b>43,65 %</b>
Volume consommé par le Service	10 000	10 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>554 011</b>	<b>548 857</b>	<b>-0,93 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	<i>75,5%</i>	<i>77,1%</i>	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	<i>63,59</i>	<i>63,1</i>	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>8.19</i>	<i>7,51</i>	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	<i>7.76</i>	<i>7,08</i>	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	<i>23,87</i>	<i>23,83</i>	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »



# Caractérisation technique du service

## ✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	121 075	118 696	
Volume importé	0	0	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>121 075</b>	<b>118 696</b>	<b>-1.96 %</b>
Volume consommé par les abonnés	88 371	90 067	1.92 %
Volume consommé par le Service	2 000	2 000	
<b>Volume total consommé</b>	<b>90 371</b>	<b>92 067</b>	<b>1.88 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	74,6 %	77,6 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	30,65	30,66	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	2,92	2,56	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	2,74	2,38	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	8,08	8,23	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »

## ✓ Unité de distribution d'Ortaffa

Volumes [m <sup>3</sup> ]	2019	2020	Variation
Volume produit	81 820	93 157	
Volume importé	1 089	7 696	
Volume exporté	0	0	
<b>Volume mis en distribution</b>	<b>82 909</b>	<b>100 853</b>	<b>21,66%</b>
Volume consommé par les abonnés	66 499	70 479	5,99 %
Volume consommé par le Service	2 500	2 500	
<b>Volume total consommé</b>	<b>68 999</b>	<b>72 979</b>	<b>5,77 %</b>
<i>Soit un rendement primaire du réseau de*</i>	83,2 %	72,36 %	
<i>Longueur de réseau [km]</i>	15,2	15,71	
<i>Indice linéaire des volumes non comptés [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	2,95	5,30	
<i>Indice linéaire de pertes [m<sup>3</sup>/j/km]*</i>	2,50	4,86	
<i>Indice linéaire de consommation (m<sup>3</sup>/j/km)*</i>	12,42	12,73	

(\*) cf. formules de calcul au chapitre « indicateurs de performance »



## Tarification de l'eau et recettes du Service

### ▪ MODALITES DE TARIFICATION

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération n° **278-18** du **17/12/2018** fixant les tarifs du Service de l'eau potable.
- Délibération n° **004-19** du **28/01/2019** fixant exonération de la prime fixe au premier semestre 2019
- Délibération n° **005-19** du **28/01/2019** fixant les tarifs du Service de l'eau potable au 28/01/2020.
- Délibération n° **DL2020-0148** du **06/03/2020** approuvant les tarifs du Service de l'eau potable, seconde phase de lissage du prix de l'eau.

### ▪ PRIX DU SERVICE

#### ✓ Unité de de production

Les tarifs de vente en gros applicables durant l'exercice sont les suivants :

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par m <sup>3</sup> /an)	Ø 15 mm	0,15	0,15
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %

#### ✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
Part de la collectivité			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 40 m <sup>3</sup> )	0,34000	0,64000
	Tranche 2 (au-delà de 40 m <sup>3</sup> )	1,05000	1,10000
Taxes et redevances			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,07110	0,07110
	Redevance Pollution	0,27	0,28





# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution de Bages

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	31,61	34,88
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 25 m <sup>3</sup> )	0,91000	0,91000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m <sup>3</sup> )	1,10000	1,10000
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,12000	0,12000
	Redevance Pollution	0,27	0,28

## ✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 25 m <sup>3</sup> )	1,1900	1,0700
	Tranche 2 (au-delà de 25 m <sup>3</sup> )	1.4000	1,2700
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,1160	0,1160
	Redevance Pollution	0,27	0,28

## ✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	30,92	34.56
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 25 m <sup>3</sup> )	1,07000	1,01000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m <sup>3</sup> )	1,27000	1,21000
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,09456	0,09456
	Redevance Pollution	0,27	0,28



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution d'Elne

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	23,38	30,78
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 50 m <sup>3</sup> )	1,03000	0,9500
	Tranche 2 (au-delà de 50 m <sup>3</sup> )	1,21000	1,15000
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,03500	0,03500
	Redevance Pollution	0,27	0,28

## ✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	38,18	38,18
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 25 m <sup>3</sup> )	1,1900	1,0700
	Tranche 2 (au-delà de 25 m <sup>3</sup> )	1,4000	1,2700
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0,07270	0,07270
	Redevance Pollution	0,27	0,28



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution d'Ortaffa

		1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2020 (en €)	1 <sup>er</sup> janvier de l'exercice 2021 (en €)
<b>Part de la collectivité</b>			
Frais d'accès au service		0	0
Part fixe (€ H.T. par an)	Ø 15 mm	46,90	42,54
Part proportionnelle (€ H.T. par m <sup>3</sup> )	Tranche 1 (de 0 à 25 m <sup>3</sup> )	0,84000	0,89000
	Tranche 2 (au-delà de 25 m <sup>3</sup> )	1,08000	1,10000
<b>Taxes et redevances</b>			
	T.V.A.	5,5 %	5,5 %
	Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau	0	0
	Redevance Pollution	0,27	0,28

Le service est assujéti à la TVA.

*(L'assujéttissement à la TVA est volontaire pour les Communes et EPCI de moins de 3 000 habitants et obligatoire pour les Communes et EPCI de plus de 3 000 habitants. En cas de délégation de service public l'assujéttissement est obligatoire).*



## ▪ FACTURE D'EAU TYPE (120 M<sup>3</sup>) ET VARIATIONS

Les factures suivantes, précisant les variations entre le 01/01/2020 et le 01/01/2021 sont données pour une consommation annuelle d'un ménage de référence (120m<sup>3</sup>) :

### ✓ **Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer**

ARGELES SUR MER				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<40m <sup>3</sup> )	80	0,34000	0,64000	88,24%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>40m <sup>3</sup> )	40	1,05000	1,10000	4,76%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,07110	0,07110	0,00%
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		115,91	141,91	22,43%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		32,40	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		148,31	175,51	18,34%
TVA (EAU : 5,5%)		8,16	9,65	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>156,47</b>	<b>185,17 €</b>	
<b>Prix total TTC au m<sup>3</sup></b>		<b>1.30 €</b>	<b>1,54 €</b>	

### ✓ **Unité de distribution de Bages**

BAGES				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	31,61000	34,88000	10,34%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m <sup>3</sup> )	50	0,91000	0,91000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m <sup>3</sup> )	70	1,10000	1,10000	0,00%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,12000	0,12000	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		168,51	171,78	1,94%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		200,90	205,38	2,22%
TVA (EAU : 5,5%)		11,05	11,30	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>211,85 €</b>	<b>216,68 €</b>	
<b>Prix total TTC au m<sup>3</sup></b>		<b>1.77 €</b>	<b>1,81 €</b>	



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

LAROQUE DES ALBERES, PALAU DEL VIDRE, SAINT ANDRE, SAINT GENIS DES FONTAINES, VILLELONGUE DELS MONTS, SOREDE

Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,1900	1,07000	-10,08%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,4000	1,27000	-9,29%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,1160	0,11600	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		209,60	194,50	-7,20%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
N				
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		242,00	228,10	-5,74%
TVA (EAU: 5,5%)		13,31	12,55	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>255,31 €</b>	<b>240,65 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>2,13 €</b>	<b>2,01 €</b>	

## ✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

CERBERE, COLLIOURE, BANYULS, PORT-VENDRES

Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	30,9200	34,56000	11,77%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,07000	1,01000	-5,61%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,27000	1,21000	-4,72%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,09456	0,09456	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		184,67	181,11	-1,93%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		32,40	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		217,07	214,71	-1,09%
TVA (EAU: 5,5% %)		11,94	11,81	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>229,01 €</b>	<b>226,52 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,91 €</b>	<b>1,89 €</b>	



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution d'Elne

ELNE				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	23,39000	30,78000	31,65%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,03000	0,95000	-7,77%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,21000	1,15000	-4,96%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,03500	0,03500	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		163,79	162,98	-0,49%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		196,18	196,58	0,20%
TVA (EAU : 5,5% - ASS : 10%)		10,79	10,81	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>206,97 €</b>	<b>207,39 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,72 €</b>	<b>1,73 €</b>	

### ELNE : CONSOMMATIONS INDUSTRIELLES

Détail de facturation	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
Consommation EAU des industriels	1,11170	1,11170	0,00%

## ✓ Unité de distribution de Montesquieu des Albères

MONTESQUIEU DES ALBERES				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	38,18000	38,18000	0,00%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	1,1900	1,07000	-10,08%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,4000	1,27000	-9,29%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,07270	0,07270	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		204,40	189,30	-7,39%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		236,80	222,90	-5,87%
TVA (EAU : 5,5%)		13,02	12,26	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>249,83 €</b>	<b>235,16 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>2,08 €</b>	<b>1,96 €</b>	



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution d'Ortaffa

ORTAFFA				
Détail de facturation	Quantité	Prix 2020 (€HT)	Prix 2021 (€HT)	Evolution
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>				
EAU				
PRIME FIXE	1	46,90000	42,54000	-9,30%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 1 (<25m3)	50	0,84000	0,89000	5,95%
CONSOMMATION EAU TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,08000	1,11000	2,78%
PRESERVATION RESSOURCES EN EAU	120	0,00000	0,00000	0,00%
<b>TAXES REVERSEES A DES ETABLISSEMENTS PUBLICS</b>				
POLLUTION				
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120	0,27000	0,28000	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part EAU		164,50	164,74	0,15%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> Part POLLUTION		34,80	33,60	3,70%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup>		196,90	198,34	0,73%
TVA (EAU : 5,5%)		10,83	10,91	
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>207,73 €</b>	<b>209,25 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,73 €</b>	<b>1,74 €</b>	

## ▪ RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

### ✓ Unité de de production

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	944 612
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	0
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	0
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL PRODUCTION</b>	<b>944 612 €HT</b>

### ✓ Unité de distribution d'Argelès-sur-Mer

MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	2 154 394
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	88 090
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	28 010
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL UDI ARGELES SUR MER</b>	<b>2 270 494 €HT</b>



# Tarification et recettes du Service

## ✓ Unité de distribution de Bages

<b>MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)</b>	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	371 503
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	6 221
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	2 032
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL UDI BAGES</b>	<b>379 755 €HT</b>

## ✓ Unité de distribution de la Basse Plaine du Tech

<b>MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)</b>	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	2 261 838
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	201 161
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	21 527
Contribution du budget général	0
<b>UDI BASSE PLAINE DU TECH</b>	<b>2 484 526 €HT</b>

## ✓ Unité de distribution de la Côte Vermeille

<b>MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)</b>	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	1 835 712
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	54 110
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	18 134
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL UDI COTE VERMEILLE</b>	<b>1 907 956 €HT</b>

## ✓ Unité de distribution d'Elne

<b>MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)</b>	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	801 004
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	17 535
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	4 903
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL UDI ELNE</b>	<b>823 441 €HT</b>

## ✓ Unité de distribution d'Ortaffa

<b>MONTANT POUR L'ANNEE DE L'EXERCICE (€HT)</b>	
Recette de facturation (Redevance Pollution incluse)	126 735
Autres prestations auprès des abonnés : Travaux	11 295
Subventions d'investissement	0
Autres produits annexes	871
Contribution du budget général	0
<b>TOTAL UDI ORTAFFA</b>	<b>138 901 €HT</b>

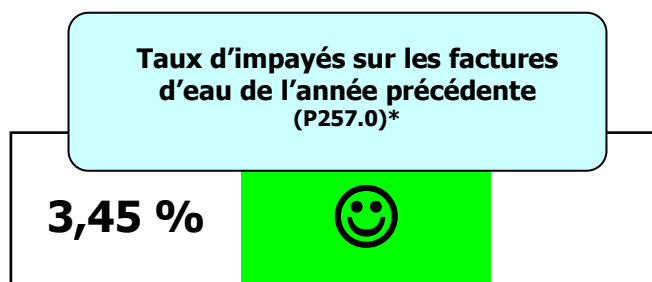




# Tarification et recettes du Service

## ▪ REPARTITION DES VOLUMES PAR UNITE DE DISTRIBUTION ET TAUX D'IMPAYES

	Volumes facturés (m3)	Redevances eau potable (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	1 617 590	1 812 119,79
UDI BAGES	223 282	305 168,35
UDI BASSE PLAINE DU TECH	917 355	1 606 362,24
UDI COTE VERMEILLE	989 292	1 566 162,00
UDI ELNE	538 857	722 361,56
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	90 067	151 953,41
UDI ORTAFFA	70 479	109 151,61
<b>TOTAL</b>	<b>4 446 922 m3</b>	<b>6 273 278,96 €HT</b>



2019 : non déterminé

\* Le Trésor Public n'étant pas en mesure de nous fournir la répartition de cette donnée par commune, cette valeur correspond au taux d'impayés global sur le territoire de la CDCACVI.



# Indicateurs de performance

## Indicateurs de performances

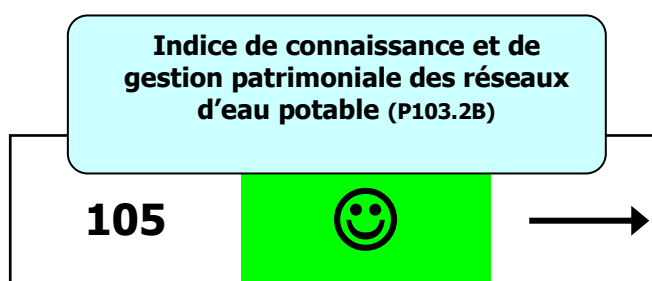
### ▪ QUALITE DE L'EAU EN DISTRIBUTION

Les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques sont détaillés ci-dessous :

	Nombre de prélèvements	Taux de conformité microbiologique	Taux de conformité physico-chimique
UDI ARGELES SUR MER	67	98,5	100,0
UDI BAGES	11	100,0	45,5
UDI BASSE PLAINE DU TECH	39	100,0	100,0
UDI COTE VERMEILLE	49	100,0	100,0
UDI ELNE	19	100,0	100,0
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	11	100,0	100,0
UDI ORTAFFA	7	100,0	100,0
TOTAL	203	99,5	97,0

### ▪ INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du Service pour l'ensemble du territoire est de **105 points**.



2019 : 112



# Indicateurs de performance

## RESEAU DE DISTRIBUTION

	Rendement de Réseau	Indice Linéaire des Volumes Non Comptés (m3/km/Jour)	Indice Linéaire de Pertes en Réseau (m3/km/Jour)
UDI ARGELES SUR MER	89,5%	2,89	2,61
UDI BAGES	73,8%	8,79	7,85
UDI BASSE PLAINE DU TECH	71,2%	6,05	5,61
UDI COTE VERMEILLE	67,9%	8,26	7,93
UDI ELNE	77,1%	7,51	7,08
UDI MONTESQUIEU	77,6%	2,56	2,38
UDI ORTAFFA	72,4%	5,30	4,86
<b>MOYENNE</b>	<b>75,6%</b>	<b>5,91</b>	<b>5,47</b>

Le rendement de réseau se calcule de la façon suivante :

$$Rdt = \frac{(Volume\ consommé\ autorisé + Volume\ exporté)}{(Volume\ produit + Volume\ importé)}$$

L'indice linéaire des volumes non comptés se calcule de la façon suivante :

$$Ilvc = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ comptabilisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

L'indice linéaire de pertes en réseau se calcule de la façon suivante :

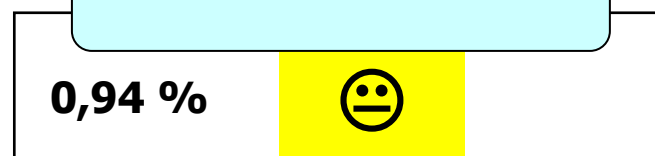
$$Ilp = \frac{(Volume\ mis\ en\ distribution - Volume\ consommé\ autorisé)}{(365 * Linéaire\ de\ réseau\ de\ desserte)}$$

## TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est le suivant

	Taux moyen renouvellement des réseaux (%)
UDI ARGELES SUR MER	1,17
UDI BAGES	2,17
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1,13
UDI COTE VERMEILLE	0,50
UDI ELNE	0,61
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	0,89
UDI ORTAFFA	0,37
<b>TOTAL</b>	<b>0,94%</b>

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



2019 : non déterminé



Il se calcule de la façon suivante pour l'année n :

$$Tr = \frac{(Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)) / 5}{(\text{Linéaire de réseau de desserte})}$$

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne annuelle du linéaire de réseaux (hors linéaires de branchements) renouvelés au cours des cinq dernières années par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées

## ▪ INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

La compétence production est assurée par la Collectivité à la suite de la dissolution du S.M.P.E.P.T.A. (Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable du Tech Aval) à compter du 01/01/2015.

L'indice de protection de la ressource en eau est de : **80 %.**

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 100 %, avec le barème suivant :

0 % : aucune action

20 % : études environnementale et hydrogéologique en cours

40 % : avis de l'hydrogéologue rendu

50 % : dossier déposé en préfecture

60 % : arrêté préfectoral

80 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés)

100 % : arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (comme ci-dessus), et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté.

En cas d'achat d'eau à d'autres Services publics d'eau potable par le Service ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en tenant compte des volumes annuels d'eau produits ou achetés à d'autres Services publics d'eau potable

## ▪ BRANCHEMENTS EN PLOMB

	Nbre de brts en plomb changés en 2020	Nbre de brts en plomb restant à changer au 1 <sup>er</sup> janvier de l'année de présentation du rapport
UDI ARGELES SUR MER	1	0
UDI BAGES	5	0
UDI BASSE PLAINE DU TECH	2	0
UDI COTE VERMEILLE	2	54
UDI ELNE	0	228
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	0	0
UDI ORTAFFA	0	38
<b>TOTAL</b>	<b>10</b>	<b>320</b>

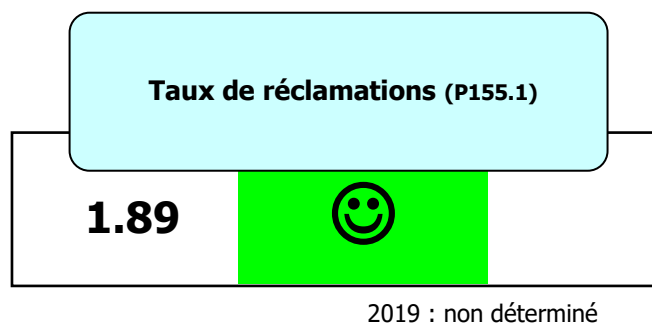
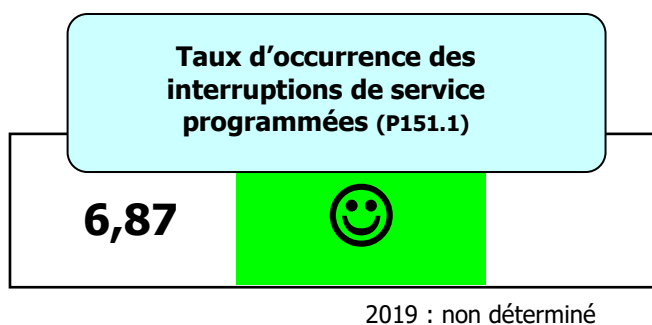
(En application de la directive 98/83/CE du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine dans son annexe I partie B et du décret du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine, la teneur en plomb des eaux potables doit être réduite de 25 µg/l à 10 µg/l à partir du 25 décembre 2013)



# Indicateurs de performance

## ▪ LES USAGERS ET LE SERVICE

	Nombre d'interruptions de service non programmées	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
UDI ARGELES SUR MER	21	2,32
UDI BAGES	45	18,91
UDI BASSE PLAINE DU TECH	91	49,61
UDI COTE VERMEILLE	74	21,37
UDI ELNE	18	3,95
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	18	21,45
UDI ORTAFFA	6	6,84
<b>TOTAL</b>	<b>273</b>	<b>6,87</b>





# Financement des investissements

## Financement des investissements

### ▪ MONTANTS FINANCIERS

	Montant des travaux réalisés pendant le dernier exercice budgétaire (€ HT)	Montant des subventions (€ HT)	Montant des contributions du budget général pour les travaux (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	355 373	20 057	0
UDI BAGES	57 375	37 778	0
UDI BASSE PLAINE DU TECH	963 003	65 160	0
UDI COTE VERMEILLE	198 457	98 968	0
UDI ELNE	4 250	0	0
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	8 734	0	0
PRODUCTION	266 382	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 853 574 €</b>	<b>221 961 €</b>	<b>0 €</b>

### ▪ EN-COURS DE LA DETTE ET MONTANT DES AMORTISSEMENTS

L'état de la dette au 31 décembre fait apparaître les valeurs suivantes :

	Encours de la dette au 31 décembre (€ HT)	Montant remboursé durant l'exercice (€ HT)	Dont en capital (€ HT)
UDI ARGELES SUR MER	0	0 €	0
UDI BAGES	78 801	27 899	23 607
UDI BASSE PLAINE DU TECH	1 640 765	137 211	71 379
UDI COTE VERMEILLE	2 254 265	222 601	136 677
UDI ELNE	0	0	0
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	0	0	0
PRODUCTION	60 000	6 389	4 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 033 831 €</b>	<b>394 100 €</b>	<b>225 663 €</b>

Durant l'exercice, la collectivité a réalisé les amortissements suivants :

	Montant Amortissement (€HT)
UDI ARGELES SUR MER	446 804
UDI BAGES	65 151
UDI BASSE PLAINE DU TECH	488 253
UDI COTE VERMEILLE	339 828
UDI ELNE	94 896
UDI MONTESQUIEU	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH
UDI ORTAFFA	13 712
PRODUCTION	132 803
<b>TOTAL</b>	<b>1 581 448 €</b>

### Durée d'extinction de la dette de la Collectivité (P153.2)

**3,62 ans**



2019 : non déterminé

### ▪ ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FOND DE SOLIDARITE

Le Service n'a pas réalisé de versement à un fond de solidarité au cours de l'exercice **2020** mais a procédé à l'abandon de créances.

	Abandons de créances (€)	Volumes facturés (m <sup>3</sup> )	Montant des abandons de créances (€/m <sup>3</sup> )
UDI ARGELES SUR MER	22499,85	1 617 590	0,014
UDI BAGES	4584,06	223 282	0,021
UDI BASSE PLAINE DU TECH	28876,89	1 007 422	0,029
UDI COTE VERMEILLE	27491,20	989 292	0,028
UDI ELNE	11201,57	538 857	0,021
UDI MONTESQUIEU DES ALBERES	Commun à l'UDI BASSE PLAINE DU TECH		
UDI ORTAFFA	1833,63	70 479	0,026
<b>TOTAL</b>	<b>96487,20 €</b>	<b>4 446 922 m<sup>3</sup></b>	<b>0,022 €/m<sup>3</sup></b>

### Montant des abandons de créances (P207.0)

**0.014€/m<sup>3</sup>**



2019 : non déterminé

Le Service n'a pas mené d'opération de coopération décentralisée au cours de l'exercice **2020**.

### ▪ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Aucun programme pluriannuel de travaux n'a été adopté pour l'exercice 2020.



# Annexe

## Annexe

- **NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE  
MEDITERRANEE ET CORSE**



ÉDITION 2021

L'agence de l'eau  
Rhône Méditerranée  
Corse vous rend  
compte de la fiscalité  
de l'eau

# SAUVONS ! L'EAU !

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,81 € TTC/m<sup>3</sup> et de 4,15 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances fiscales payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Slepaa 2018.



# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2020

57,5% des aides attribuées en 2020 contribuent à l'adaptation des territoires au changement climatique.

## ► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (34,4 millions €)

291 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) permettent d'économiser 15,6 millions m<sup>3</sup>, soit la consommation annuelle d'une ville de 283000 habitants.

## ► Pour dépolluer les eaux (106,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

12 stations d'épuration parmi les plus impactantes pour le milieu et 45 autres stations dans les territoires ruraux, aidées pour environ 45,9 M€. L'agence aide aussi les territoires ruraux à rattraper leur retard d'équipement en matière d'eau potable et d'assainissement (54,6 M€). La lutte contre les pollutions par temps de pluie a représenté 37,5 M€ d'aides.

## ► Pour réduire les pollutions toxiques (8,4 millions €)

5 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.

3 opérations majeures lancées sur de grands sites industriels.

## ► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les ressources destinées à l'alimentation en eau potable (7,5 millions € pour les captages prioritaires et ressources stratégiques pour le futur et 43,9 millions € pour l'agriculture)

7 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont engagé un plan d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 480 et 870 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

43,9 M€ consacrés à la profession agricole pour supprimer ou réduire les pesticides et nitrates (matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri environnementales, paiements pour services environnementaux, expérimentations et animation agricole).

## ► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (48 millions €)

43,5 km de rivières restaurées et 69 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, et les poissons et sédiments de circuler. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1795 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. Au titre de l'appel à projets « Eau et biodiversité 2020 », l'agence a accompagné 52 projets pour un montant de 7,3 M€ d'aides.

L'agence intervient également sur la mer. Elle a financé des opérations permettant la réduction des pressions dues aux mouillages sur 12226 ha d'herbiers.

## ► Pour la solidarité internationale (4 millions €)

49 opérations engagées dans le cadre de coopérations décentralisées permettant de développer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans 17 pays en développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

## 2021

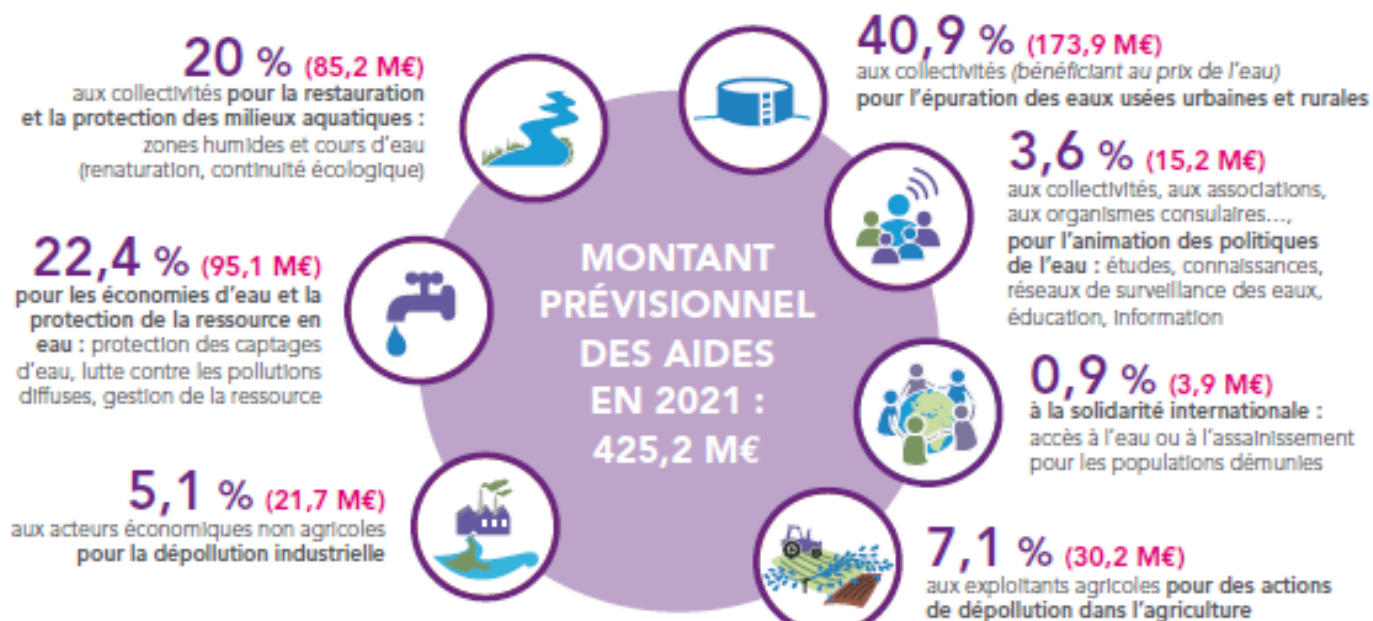
Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

En sus de ce que rapportent les redevances, le gouvernement a décidé d'accorder à l'agence 65 M€ de crédits pour contribuer à la relance des investissements dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



• **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.

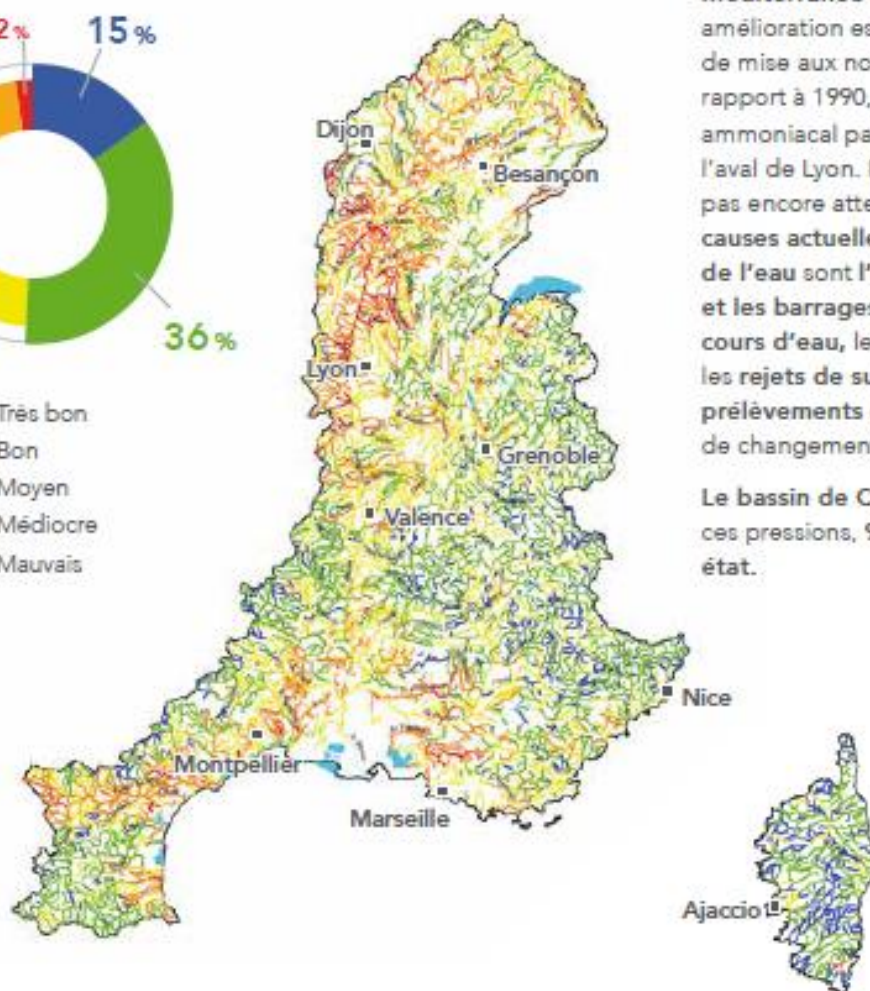
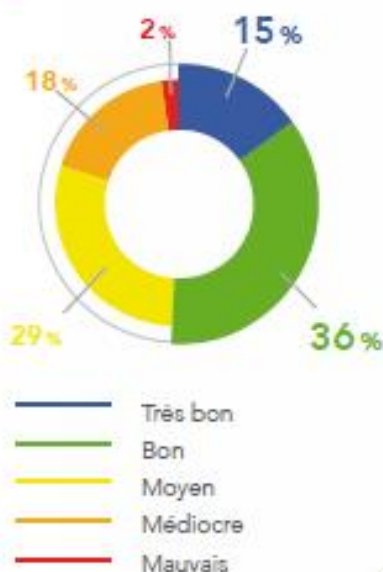
• **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'office français de la biodiversité (OFB) à hauteur de 85,99 M€.

Découvrez le 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)



# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau  
Situation en 2020



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon. Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes actuelles de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent les cours d'eau, les pollutions par les pesticides et les rejets de substances toxiques ainsi que les prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique.

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 91 % de ses rivières sont en bon état.

## La qualité des rivières sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière

Découvrez l'état de santé des rivières en France avec l'application mobile de l'agence de l'eau.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,5 millions d'habitants
- > 20 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 330 000 habitants permanents
- > 3,4 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes